

Santé des élus : « On n'est pas surhumains... »

Une centaine d'élus bretons, maires et adjoints, ont discuté sans tabou de l'impact de leurs mandats sur leur bien-être et leur santé, physique et mentale, hier, à Séné (Morbihan).

Conciliation entre vie publique et vie privée, consommation d'alcool, difficulté à trouver du temps pour passer du temps avec sa famille ou pour faire du sport... Une centaine d'élus, maires et adjoints, ont échangé sur l'impact de leurs mandats sur leur bien-être, hier à Séné (Morbihan). La santé, physique et mentale, des élus était le thème de l'assemblée générale de l'Aric, Association régionale d'information des collectivités territoriales, qui forme les élus locaux.

Marielle Muret-Baudouin, maire de Noyal-sur-Vilaine et présidente de l'association des Maires ruraux d'Ille-et-Vilaine. « Il ne faut pas qu'on s'oublie dans notre mandat, pour bien porter notre mission. On est sollicités en permanence, parfois avec agressivité. On remet de plus en plus en cause notre parole. On a tous dû annoncer un décès à une famille. Quand vous rentrez chez vous après ça, vous êtes seuls. Il est parfois compliqué pour un élu de se confier sur ce qu'il vit. »

Jean-Charles Lohé, maire de Locmalo et président du pays Cob (Centre Ouest Bretagne), qui compte 78 communes : « On est passionnés, mais on passe tous par de l'épuisement. Il faut qu'on en parle, c'est un tabou à faire sauter pour qu'on sorte de cette spirale.

Au sein d'un pôle santé que nous



Gaëlle Stricot Berthevas, Jean-Charles Lohé, Marielle Muret-Baudouin et Yves Bleunven lors de la table ronde organisée au cours de l'assemblée générale de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric).

| PHOTO : OUEST-FRANCE

avons créé au pays Cob, avec l'aide de la Fondation de France, on a réfléchi puis travaillé à la mise en place d'un numéro d'urgence qui permet de joindre un psychologue dans le quart d'heure. On s'est inspirés de ce qui existe pour des chefs d'entreprise en difficulté. On sent de la fragilité chez de nombreux élus. Il faut des soupapes. »

Gaëlle Stricot Berthevas, maire de Saint-Abraham, présidente du pays de Ploërmel et présidente de l'Aric. « Il faut accepter de se dire qu'on est

fatigués, qu'on a besoin de se recentrer sur soi, et même pouvoir l'expliquer aux administrés. On n'est pas surhumains, il faut qu'on se le dise, qu'on se le répète et qu'on le fasse savoir. On n'a pas signé pour ne pas partir en vacances pendant six ans... »

Léna Berthelot, maire de Plougoumelen, vice-présidente de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et présidente de la Mission locale du pays de Vannes. « Le maire n'est pas et ne doit pas être le seul interlocu-

teur. Il faut changer le fonctionnement pyramidal et apprendre à travailler davantage en équipe. »

Yves Bleunven, sénateur, ancien maire de Grand-Champ, ancien président de l'Association des maires du Morbihan. « Au-delà de la protection juridique, un statut renforcé pour les élus permettra de mieux préparer l'après-mandat, pour réenchanter la fonction, lui donner du sens et de l'attractivité. »

Recueilli par
Julie SCHITTLY.